

Signature d'une convention-cadre entre l'ONF et la Fondation François Sommer



Vendredi 1^{er} mars 2024, Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'Office national des forêts (ONF) et Alban de Loisy, directeur général de la Fondation François Sommer, ont signé une convention cadre en présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, lors du salon international de l'Agriculture. Objectif : amplifier un rapprochement initié ces dernières années, développer des formations communes ou encore partager les connaissances sur l'équilibre sylvo-cynégétique.

Prévue pour une durée de 5 ans, cette convention-cadre renforce les liens existants entre l'établissement gestionnaire des forêts publiques françaises et la Fondation reconnue d'utilité publique gérant le musée de la Chasse et de la Nature à Paris, l'Ecole et Domaine de Belval dans les Ardennes ou encore le Parc national de Gilé au Mozambique.

« Dans le contexte de l'adaptation des forêts au changement climatique et de la mobilisation de l'Etat en faveur de la résilience des forêts, l'équilibre sylvo-cynégétique est plus que jamais un enjeu majeur pour réussir le renouvellement forestier. Ce partenariat amplifié avec la Fondation Sommer permettra de partager nos connaissances, de développer les expérimentations et de réaliser des formations communes. » Valérie Metrich-Hecquet, Directrice générale de l'ONF

« Cette convention-cadre confirme au niveau national une collaboration déjà forte à Belval, notamment sur la thématique du maintien de l'équilibre forêt-gibier, d'une meilleure connaissance scientifique des écosystèmes forestiers et de pratiques sylvicoles expérimentales. L'ouverture en 2026 du nouveau centre de formation et de recherche de la Fondation à Belval, sera l'occasion de renforcer encore davantage ce partenariat avec l'ONF. »

Alban de Loisy, Directeur général de la Fondation François Sommer.

Les 4 axes de la convention

Axe 1 – Le développement de formations communes à destination des professionnels de la gestion des espaces naturels, notamment en lien avec le futur centre de formation et de recherche de la Fondation François Sommer à Belval. Parmi les thématiques de formations envisagées : l'équilibre forêt-ongulés, la biologie des ongulés sauvages, la mise en œuvre d'une chasse efficiente et sécurisée.

Axe 2 – Le développement de la recherche et de la connaissance, autour de thématiques environnementales essentielles. Par exemple, la gestion forestière durable, le changement climatique, l'importance des ongulés dans l'écosystème forestier, la restauration des zones humides, la gestion adaptative des grands ongulés, la mise en place de protocoles et d'indicateurs de suivi pour le retour et le maintien de l'équilibre forêt gibier...

Axe 3 - La mobilisation citoyenne pour la nature. L'Office et la Fondation souhaitent s'engager dans une démarche de sensibilisation et de mobilisation du grand public et des parties prenantes sur les territoires. Parmi les nombreuses actions envisagées, la valorisation mutuelles de deux labels :

- le label Forêt d'Exception®, soutenu par l'ONF qui valorise les forêts domaniales disposant d'un patrimoine forestier, culturel ou historique hors du commun. [Plus d'informations.](#)
- le label « Territoires de faune sauvage », qui valorise l'action des propriétaires privés en matière de gestion durable de leur espace naturel. [Plus d'informations.](#)

Axe 4 – Actions internationales

L'ONF et la Fondation pourront s'entendre sur le développement d'actions à l'échelle internationale. Par exemple, en matière de formation des gestionnaires locaux, de mise en œuvre de projets de développement des communautés locales et des territoires ruraux ou encore de développement de synergies entre les deux structures en lien avec les actions de la Fondation et de l'ONF sur le continent africain.

Consolider un rapprochement initié ces dernières années

Depuis 2020, le Domaine de Belval – 1050 hectares d'espace naturel appartenant à la Fondation François Sommer dans les Ardennes - dépend du régime forestier et bénéficie d'un aménagement forestier (plan de gestion durable de la forêt), rédigé et réalisé par l'ONF.

En 2023 et 2024, une trentaine de techniciens forestiers territoriaux de l'Office ont participé un stage de formation de deux jours sur la gestion forêt-ongulés en futaie irrégulière, organisé par la Fondation François Sommer et le Bois Landry.

Un comité de pilotage constitué des représentants des deux structures sera mis en place au moins une fois par an. La Fondation pourra s'appuyer sur le réseau de forestiers-naturalistes avifaune de l'ONF. Des synergies sont envisagées avec le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt.

CONTACTS

Pour en savoir plus sur l'Office national des forêts, rendez-vous sur <https://www.onf.fr/>.

Contact : presse@onf.fr

Pour en savoir plus sur la Fondation François Sommer, [découvrez ses 5 missions au carrefour des sciences du vivant, de l'art et de la gestion durable des territoires.](#) **Contact :**

presse@fondationfrancoissommer.org /